



N°3 /2021

## LETTRE DE MARS

Bonjour à toutes et tous,

Voici qu'arrive le mois de mars. Un mois qui nous amènera le printemps, le fleurissement des amandiers et un ensemble de choses positives marquant un renouveau.

Tout d'abord, Puimoisson entamera sa démarche "Zéro déchet plastique", une dynamique d'élimination progressive de nos rejets plastiques. Je viens, au nom du conseil municipal, de signer une charte avec le Conseil Régional qui nous amènera à baisser de façon considérable l'usage et le rejet de matières issues du pétrole.



### Sommaire

- Maria Borrely
- Groupe « lecture à haute voix »
- Réouverture de la bibliothèque
- Le club inter âge
- Le centre de vaccination
- Les boîtes aux lettres

Le dossier du mois :  
La DLVA, c'est quoi ?

- Pollution des égouts
- Travaux Aire de Loisirs
- La Charte Zéro Déchets
- Analyse de vitesse sur la D953
- Mots croisés

Moins polluer, c'est sans doute pour tous une évidence. La mairie va se montrer exemplaire et aider chacun à un meilleur respect de l'environnement.

Ensuite, le mois de mars sera celui des femmes. Le 8, c'est la Journée internationale du droit des femmes, à Puimoisson et dans le monde entier. Dans notre village, je suis fier que l'école porte le nom de la personnalité remarquable qu'a été Maria Borrély. Une grande dame, dont vous trouverez une présentation plus bas, qui a laissé un chef d'œuvre écrit chez nous et dont notre village est le cadre (Sous le vent).

Ce livre est mis en scène par une compagnie théâtrale que nous travaillons à faire venir à Puimoisson pour débiter leurs représentations.

J'espère avoir de bonnes nouvelles à annoncer prochainement, si le Covid nous autorise à nous réunir de nouveau.

Je suis également très fier d'être à la tête d'un conseil municipal à parité, comptant autant de femmes que d'hommes, alors que la loi ne nous y obligeait pas. Et si le maire est un homme, trois des quatre adjoints au maire sont des femmes.

Assurément, nous sommes une commune dans le vent.

Un vent qui nous rend fous ?

De joie et d'ambition je l'espère.

Fabien Bonino

EDITO





## Maria Borrély

Maria Brunel est née à Marseille le 16 octobre 1890.

Elle prend goût à l'écriture avec son oncle, directeur à Aix-en-Provence, du journal Le Petit Marseillais qui deviendra La Marseillaise. En 1909, elle sort de l'École normale de Digne et est nommée

Elle rencontre Ernest Borrély, lui aussi instituteur, qu'elle épouse en 1910.

Son premier roman « *Sous le vent* » enthousiasme André Gide qui le fait publier chez Gallimard.

Maria Borrély est alors en poste à Puimoisson. Militante pacifiste après la première guerre mondiale aux côtés de Giono, Maria Borrély s'engage dans la Résistance pendant la seconde guerre mondiale. Maria Borrély a laissé peu d'écrits. Pour autant, dans la poignée de romans qu'elle nous a offerts jaillissent, comme des sources vivifiantes, son humanisme, son attachement à la terre de haute Provence, son admiration pour ceux qui travaillent cette terre difficile.

Maria Borrély est morte à Digne-les-Bains le 23 février 1963. L'école de Puimoisson et le collège de Digne portent son nom.



**CLASSE DE MARIA BORRELY ET ERNEST BORRELY  
PUIMOISSON 1919**

## **Groupe Lecture à haute voix**

Lecture à haute voix est un atelier de l'association horizon qui fonctionne depuis 2016.

Cette section regroupe des amoureux de la lecture et des beaux textes qui se réunissent deux fois par mois à la salle polyvalente et depuis quelques mois se rencontrent en visio.



Cette section est animée par Raymond DERYNCK.

Elle est en lien avec l'association, les rendez-vous de Puimoisson, qui organise chaque été la journée du livre à laquelle, le groupe lecture à haute voix participe. Elle est en lien aussi, avec le festival "*Poésie et chansons au pays des lavandes*" créées par l'association des poètes des hautes terres de Valensole.

L'atelier lecture à haute voix, vous propose à compter de ce mois de mars 2021 d'écouter de courts textes, enregistrés par l'un des participants. Ces textes viendront illustrer ou renforcer certains thèmes de saison ou d'actualité, dans notre lettre.

### **Lettre d'André Gide à Maria Borrély**

A écouter sur notre site : [Puimoisson.jimdo.com](http://Puimoisson.jimdo.com)

## La bibliothèque



Après une longue période sans bibliothèque, cette activité va pouvoir à nouveau ouvrir à compter du

**Mardi 9 mars de 15 heures à 17h30**  
**salle polyvalente**

Cette réouverture peut avoir lieu, grâce à l'effort conjoint de la DLVA, de l'association HORIZON et de la municipalité qui ont œuvré de concert, afin de proposer des conditions acceptables pour les usagers, mais aussi pour les bénévoles de l'association HORIZON.

Vous y serez accueillis à tour de rôle, par une personne qui vous guidera dans le choix de vos livres.

Cette bénévole sera là, aussi afin de veiller à votre sécurité, en faisant respecter les gestes barrières qui s'imposent dans cette période.

---

## Le Club inter âge

Jean TESTANIERE, président du club inter âge depuis 15 ans, a décidé de se retirer et de démissionner de ses fonctions, en raison de son âge.

Aussi, cette association sera dissoute, car elle ne retrouve pas un autre président, parmi ses membres.

Toutefois, les activités de jeu de cartes, de jeux de société seront reprises par l'association HORIZON à la salle polyvalente, les mardis après-midi, aux mêmes heures que la bibliothèque, dès que l'épidémie le permettra et dès que les autorités accepteront la réouverture.

Le club inter âge a décidé de solder ses comptes en donnant le reliquat aux différentes associations du village, aux pompiers, à l'école, à l'Ehpad et à l'église.



# Le centre de vaccination de Riez



Depuis le 18 janvier 2021, le centre de vaccination de Riez a ouvert ses portes dans la salle polyvalente mise à disposition par la commune. Pour que ce centre voit le jour, de nombreux facteurs ont été mis en œuvre par la préfecture, les professionnels de santé, les communes et les bénévoles.

Chacun a mis sa pierre à son édifice.

Le centre ouvre 5 demi-journées par semaine du mardi au samedi.

Chaque demi-journée, une cinquantaine de personnes sont vaccinées.

Pour cette 1ère campagne de vaccination, qui prendra fin le 13 mars, environ 1000 personnes (plus de 75 ans et/ou avec pathologies) auront bénéficié des 2 injections.

Une belle aventure orchestrée par un coordinateur bénévole de Riez : M. Marcel Pelletier.

Puimoisson est impliquée par la présence bénévole et très fréquente de Nancy Sapone.

Notre maire est intervenu en lien avec la coordinatrice, le chef de centre, les services de préfecture et la mairie de Riez pour la mise en place urgente et efficace de ce centre.

## LA PRISE DE RENDEZ-VOUS REPREND SUR DOCTOLIB

A partir du lundi 8 mars, pour les plus de 75 ans ou sur prescription médicale.

La mairie se tient à votre disposition pour l'aide aux inscriptions.



# Le dossier du mois

## 1<sup>ère</sup> partie

### La DLVA, c'est quoi ?



Notre communauté d'agglomération compte 25 communes : 24 dans les Alpes de Haute Provence et une, Vinon sur Verdon, dans le Var. C'est un territoire de 846 km<sup>2</sup> et de 62 000 habitants soit 40% de la population de notre département.

L'objectif d'une Communauté d'Agglomération est d'établir :

***"un espace de solidarité en vue de réaliser un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace"***.

Elle est administrée par un conseil communautaire (équivalent d'un conseil municipal) composé de 60 personnes représentant les 25 communes.

Il y a un Président (Jean-Christophe Pétrigny), 15 vice-présidents, 2 conseillers communautaires délégués et 42 conseillers communautaires dont fait partie notre maire.

Ce sont eux qui définissent les grandes orientations pour le territoire, dans le cadre de leurs compétences.

Le conseil se réunit régulièrement en séance publique. C'est là que se vote le budget ainsi que tous les projets préalablement examinés en commission et en bureau délibératif.

La DLVA agit quotidiennement au service de ses habitants et des communes qui la composent.

L'agglomération exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui lui ont été transférées en lieu et place des communes membres.

Nous n'allons pas décliner toutes ces compétences mais parler de celles qui sont plus particulièrement importantes pour notre village.

Puimoisson est confronté, de manière récurrente, à divers problèmes d'eaux. Nous allons donc commencer par cette compétence optionnelle de la DLVA :

## **Eau et assainissement**

A Puimoisson, la distribution de l'eau est assurée par un opérateur public, la régie publique de l'eau.

Elle est chargée de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

- La Communauté d'agglomération s'engage à assurer l'accès à une eau potable de qualité et à un acheminement sans perte en investissant sur l'ensemble des réseaux intercommunaux.

En 2012, Puimoisson perdait 64% de l'eau distribuée, des travaux de réfection et d'entretien des réseaux ont permis de réduire cette perte et maintenant, Puimoisson perd 20% de son eau.

C'est encore perfectible mais l'amélioration est notoire.

- Avec 30 stations d'épuration réparties sur le territoire, la DLVA offre un service d'assainissement collectif des eaux usées au plus près des besoins des usagers.

Lors du Conseil d'Exploitation de l'eau de la DLVA qui a eu lieu mercredi 3 mars à Valensole, en présence de notre maire, ont été validés des projets qui intéressent directement Puimoisson :



## **Amélioration écologique de la station d'épuration**



Notre station d'épuration va être rénovée en 2022. Une roselière va être implantée dans le terrain adjacent.

Une roselière a la capacité d'assimiler dans ses tissus, les polluants. Elle filtre les matières en suspension, permet leur décantation, fixe les éléments traces métalliques sur les feuilles en décomposition, stocke une partie du carbone sur place (sous forme de tourbe), etc. De plus, les plantes comme les roseaux, assimilent dans leurs tissus des polluants comme le phosphore, le nitrate, mais également le cyanure ou des hydrocarbures. C'est une manière écologique de recycler les eaux usées.

## **Un nouveau château d'eau**

Il va être construit à côté de l'actuel. Il sera haut de 18 mètres. D'une capacité de 350m<sup>3</sup> (contre 90m<sup>3</sup> pour l'actuel), il permettra une meilleure pression d'eau sur le plat du village. Les travaux débuteront en 2022.



## **Gestion de notre réseau humide**

La DLVA a en charge la rénovation et l'entretien de notre réseau. Celui-ci est extrêmement vétuste par manque d'entretien depuis des années. Il a été créé juste après la deuxième guerre mondiale. Après la rénovation de la rue du 19 mars, budgétée en 2020, c'est au tour du réseau d'eaux potables et usées de la rue de l'Eglise d'être rénovés cette année.

La rénovation de la Grand rue commencera elle aussi en 2021. Entre 2022 et 2025, la rue de la Fontaine et la montée du Pasquier sont inscrites au programme prévisionnel.

---

## **Pollution des égouts**

Lors d'une intervention des services de la DLVA, sur la route de Digne, il a été constaté que des rejets d'hydrocarbures ont bouché les canalisations et provoqué des débordements.

Nous pensons que de telles matières peuvent entraîner une pollution de l'ensemble du réseau d'eaux usées et détruire les bactéries de la station d'épuration.

Suite à cet incident, il nous semble utile de rappeler quelques éléments importants :

Les professionnels de l'automobile ou autres machines, les transporteurs, les industriels, les agriculteurs, les artisans ferronniers, métalliers, les collectivités mais aussi les particuliers se partagent les 300 000 tonnes d'huiles usagées "claires ou noires" produites en France chaque année.



En raison de leur caractère extrêmement polluant vis-à-vis du sol et de l'eau, **les huiles usagées sont des déchets dangereux, leur rejet dans la nature est interdit.**

La France s'est doté d'une réglementation spécifique pour la collecte et l'élimination des huiles usagées. Ces actions sont gratuites.

En France, deux voies de valorisation sont offertes aux huiles. Elles peuvent être brûlées avec récupération des fumées. L'énergie calorifique ainsi produite est valorisée la plupart du temps dans des cimenteries qui utilisent l'huile comme combustible de substitution. L'huile peut aussi être régénérée pour redonner un lubrifiant.

Quelles sont ces huiles :

- les huiles industrielles noires: huiles de procédé, huile de trempe, huiles de laminage.
  - Les huiles industrielles claires: huiles de transformateurs, huiles hydrauliques, huiles de turbines.
  - Les huiles de vidange de moteur, isolés et identifiés.
- Ces huiles usagées seront remises à des collecteurs agréés par la préfecture. Ces collecteurs s'engagent à reprendre des lots d'huiles usagées supérieures à 600 litres dans les quinze jours liste disponible sur le site *www.ademe.fr*.
- Pour les particuliers faisant eux-mêmes l'entretien de leurs véhicules, le plus simple est de stocker leurs huiles dans des récipients étanches et fermés et de les emmener soit dans leur déchetterie soit chez leur fournisseur soit chez un collecteur agréé.

Pour le respect de l'environnement vérifions régulièrement le bon fonctionnement de nos installations de stockage.

## **Les boîtes aux lettres**

Nous avons constaté que beaucoup de boîtes aux lettres ne comportaient pas de noms.

Pensez aux facteurs, aux livreurs, et toutes personnes qui pourraient vous chercher.

Mettez un nom lisible sur vos boîtes aux lettres !



## L'aire de loisirs



La végétalisation de l'espace vient d'être faite : 8 micocouliers ont été plantés et le pourtour du city stade entouré de photinias. De l'herbe va être semée autour des jeux d'enfants et des tables de pique-nique.

Nous sommes désolés d'interdire l'accès à l'aire de jeux tant que le certificat de conformité ne sera pas délivré et les travaux complètement achevés, pour d'évidentes questions de sécurité.

Vous serez informés de l'ouverture du site, en temps voulu.



Un marquage provisoire a été fait afin de permettre l'utilisation du parking dès le début de ce mois de mars.

Afin de permettre une utilisation optimale des places, merci de respecter les emplacements.

# Analyse des vitesses sur la Route Départementale 953



Sur nos routes départementales, dans la partie haute du village des aires jusqu'à Proxy, comme dans la partie basse sur le chemin Neuf et rue de la Fontaine, il est nécessaire de faire ralentir les véhicules. Force est de constater que ni les panneaux ni les radars pédagogiques ne suffisent à cela. Il nous faut d'autres outils.

Suite à l'arasement du dos d'âne, la Maison technique du conseil départemental va effectuer une étude de vitesse sur la traversée du village afin de déterminer quelles sont les solutions à apporter.

Un compteur routier sera posé sur des supports de signalisation ou sur des lampadaires de la commune.

Les dates prévisionnelles de pose de compteur sont du jeudi 04 mars 2021 au jeudi 18 mars 2021.

Ensuite, la Maison technique proposera des solutions que nous essaierons d'adapter au mieux : écluses, chicanes, mobilier urbain, etc. Les installations seront faites en concertation avec les usagers d'engins de grandes dimensions (tracteurs, camions) afin de nous assurer que seule la vitesse sera baissée et pas le confort d'utilisation.

Nous profiterons des compétences de la Maison technique pour sécuriser cette route, par les trottoirs et au niveau du stop de la route du cimetière, car ce croisement est dangereux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A		L	A		C	H	A	N	D	E	L	E	U	R
2	F	A	I	S		S	A	U	T	E	R		L	E	S
3	F	O	R	T	S		S	I	X	V		O	B	U	S
4	R	U	E	R	O	N	S			C	S	A		S	
5	O	T		E	U	E		I	K	R		F	R	E	E
6	N		E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S	
7	T	H	E				U	T	O	P	I	E	S		T
8	E	U		S	D	F			W	E	B		I	F	R
9	R	I	G	U	E	U	R			S	R	A	S		A
10	A	L	U	N	I	R	E	N	T		E		T	O	C
11	S	E	I	S			V	E	E		S	T	E	P	A
12		S		H	I	B	E	R	N	A		A		E	S
13	I			I	N	T	R	O	U	V	A	B	L	E	S
14	C		I	N	O	P	I	N	E	E		L	I		E
15	I	N	D	E	X		E		S	C	I	E	N	C	E

**SOLUTION AUX MOTS  
CROISES DE FEVRIER**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

Horizontalement :

- 1 Conseil Supérieur des Bibliothèques – Métal très précieux - Pâtures
- 2 En mars le fond de l'air l'est encore – Dureté de crayon – Léger brouillard
- 3 La terre l'est après la sécheresse – Elles n'ont pas passé les fêtes
- 4 La notre dépend de la météo – Aucun italien – Début d'espoir
- 5 Ancêtres – Il regroupe différentes formes d'expression
- 6 Nouvelle technologie – Exclamation du cocher – Botte de céréales coupées
- 7 Elles arrivent ce mois-ci sans prévenir
- 8 Voyelles doubles – Petit ruisseau – Déesse romaine de l'abondance
- 9 Monsieur abrégé – Grand Tourisme – Nous ruons à l'imparfait contre les interdictions actuelles – Il est jeté sur la table de jeu
- 10 Ville d'Italie – Permet de communiquer rapidement par écrit grâce au téléphone – Auto Entrepreneur
- 11 Chemin Départemental – Lettre grecque – Agence Locale de la Transition Énergétique
- 12 Boite à image – Elle ne fait pas le printemps dit-on
- 13 Particularité d'une solution améliorant la liquéfaction d'un produit – Matériaux de base de la vannerie
- 14 Renouveau de la végétation au printemps
- 15 Greffée – Transpire – Article espagnol

Verticalement :

- 1 Le 28 mars premier jour de la modification du 7 vertical
- 2 Arbres du verger – Elle court comme un ruisseau l'eau ....
- 3 Remonte à la surface du lait – Il fait beau, arrêtez de la regarder et sortez – Pas rapide sans T
- 4 Saveur bière - Brille
- 5 Vieux beaux – Union Internationale des Télécommunications – Tient chaud aux épaules
- 6 Soins de Suite et de Réadaptation – Pronom personnel espagnol – Reine de Noël
- 7 Suite du 1 vertical – Réseau de Transport d'électricité
- 8 Déesse grecque de la terre – Union Européenne – Petite roue
- 9 Revient avec le printemps
- 10 Banque rurale à l'origine – Équipe de foot du Sud - Présents
- 11 Prêts à éclore – Aurait renoncé à son droit d'aînesse pour un plat de lentilles !
- 12 Débute le 20 mars - Couché
- 13 Plante des jardins à odeur forte – Le gazon l'est encore en mars – Terre non soumise à un seigneur
- 14 École des Mines de St Étienne - Symbole du brome – Retire du sol
- 15 Pronom personnel réfléchi – Repos d'après-midi – De la terre ou de la mer

# LA CHARTE ZERO DECHETS

Dès 2017, la Région Sud a souhaité inscrire la réduction des déchets et le développement de l'économie circulaire dans le Plan climat régional "*Une Cop d'avance*", notamment pour préserver la biodiversité dans les milieux naturels et la Méditerranée, en luttant contre les pollutions plastiques.

La Région en a fait une initiative phare du *Plan climat* avec un programme et un objectif ambitieux : celui d'atteindre Zéro déchets plastique en 2030.

Cela ne veut pas dire ne plus utiliser du tout de plastiques mais de réduire leur utilisation au maximum et recycler tout le reste.

Plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour accompagner les projets et actions exemplaires, des dispositifs financiers, mais également des outils de mobilisation des acteurs des territoires, telle la charte d'engagement.

Le conseil municipal du 18 février a voté à l'unanimité l'adhésion de Puimoisson à la Charte Zéro Déchet.

Elisabeth Sacier, 2ème adjointe, et Nicolas Bathélémy, adjoint technique, ont été désignés comme référents.

## RÉAMÉNAGEMENT & SÉCURISATION DE LA PLACE SAINT ELOI

Maître d'ouvrage : Commune de PUIMOISSON



Les travaux de réaménagement et sécurisation de la place Saint Eloi devraient débuter au mois d'avril. Le stationnement sera interdit sur la

partie entre le café Durand et le monument aux Morts durant toute la durée des travaux.

Des barrières et panneaux d'interdiction seront posés une semaine avant le début des travaux.